



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

8 mars 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.242

OBJET : MANIFESTATION 'C'EST SUD' - REVERSEMENT DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - SOLDE SUBVENTION 2008 ET SUBVENTION 2009 VERSEES PAR LA C.P.A

Le 08/03/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 02/03/2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, M. Lucien AMBROGIANI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Jean-Christophe GROSSI, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Henri MATAS, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Jean CHORRO à M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Yannick DECARA à M. Victor TONIN, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Reine MERGER, M. Robert FOUQUET à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard GERACI à Mme Sylvaine DI CARO, M. Hervé GUERRERA à Mme Marie José VALETA, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Michèle JONES, M. Jean-Marc PERRIN à Mme Danièle BRUNET, Mme Liliane PIERRON à M. Helliot BRAMI, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Françoise TERME à M. Christian PEREZ

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Patricia LARNAUDIE donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE
D.G.A.S Education - Culture
- Politique de la Ville
Direction des Affaires Scolaires

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 08/03/10

RAPPORTEUR : Madame Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : Enseignement et Soutien à l'Éducation des Enfants Scolarisés

OBJET : MANIFESTATION 'C'EST SUD' - REVERSEMENT DE SUBVENTIONS A LA CAISSE DES ECOLES - SOLDE SUBVENTION 2008 ET SUBVENTION 2009 VERSEES PAR LA C.P.A - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Par délibérations du Conseil Municipal n° 2007.1381 du 17 décembre 2007 et 2008.1229 du 16 décembre 2008, la Ville a autorisé Madame le Maire à solliciter des subventions auprès des Collectivités Territoriales dans le cadre de la manifestation annuelle « C'est Sud ».

La Communauté du Pays d'Aix a accepté de participer financièrement à cette manifestation en attribuant à la Ville les subventions suivantes :

- 6 000,00 € : solde subvention 2008 - titre recette n° 1818 du 18/12/2009
- 30 000,00 € : subvention 2009 - titre recette n° 1821 du 18/12/2009

soit la somme de : **36 000,00 €**

Conformément aux délibérations précitées, il convient de reverser ces subventions à la Caisse des Ecoles qui prend en charge budgétairement l'organisation de cette manifestation.

En conséquence, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **DECIDER** le reversement à la Caisse des Ecoles des subventions versées par la Communauté du Pays d'Aix pour un montant total de **36 000,00 €** ;
- **DIRE** que la dépense en résultant, soit **36 000,00 €** sera imputée au budget de la Ville pour l'exercice 2010 au compte budgétaire **92213 65736 1372** qui présente les disponibilités suffisantes.

**2010.242 - MANIFESTATION 'C'EST SUD' - REVERSEMENT DE SUBVENTIONS A LA CAISSE
DES ECOLES - SOLDE SUBVENTION 2008 ET SUBVENTION 2009 VERSEES PAR LA C.P.A**

Présents et représentés	: 47
Présents	: 44
Abstentions	: 0
Non participation	: 8
Suffrages Exprimés	: 47
Pour	: 47
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Christine BERNARD, M. Eric CHEVALIER, Mme Brigitte DEVESA, M. Laurent DILLINGER, M. Robert FOUQUET, Mme Patricia LARNAUDIE, Mme Arlette OLLIVIER, M. Christian PEREZ

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 12/03/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**